

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de L'Ange-Gardien
Aux Contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

RAPPORT FINANCIER 2016 DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE lors de cette séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue à la salle de la Mairie le

LUNDI LE 3 avril 2017, À 20 H.

QUE Monsieur le maire, Pierre Lefrançois, déposera le rapport financier 2016 de la Municipalité de L'Ange-Gardien, préparé par Gariépy Gravel Larouche Blouin.

DONNÉ À L'Ange-Gardien, ce 24^{ième} jour de mars deux mille dix-sept.

Lise Drouin, g.m.a.
Directrice générale / Secrétaire-trésorière